

02 Questions jointes de Mme Kattrin Jadin au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre, sur "la vente libre des lasers" (n° 3161)

02.01 **Kattrin Jadin:** J'ai lu dans les médias que 89 pilotes, dont 9 d'hélicoptères de la police, ont été aveuglés par des lasers.

Les mesures de sûreté dans les aéroports belges sont de la compétence du secrétaire d'État de la Mobilité et le contrôle du respect de ces mesures relève de la compétence de l'exploitant de l'aéroport. Des contrôles de qualité sont exécutés par les inspecteurs de l'inspection aéronautique de la direction générale des Transports aériens du département de la Mobilité et des Transports.

Quelles sont les mesures de sûreté en ce domaine pour les aéroports belges et sont-elles suffisantes? Le département Mobilité et Transports vous a-t-il fait part d'un problème en cette matière?

02.03 **Etienne Schouppe:** Tout d'abord, je veux souligner qu'en fait, je me suis déjà prononcé deux fois sur cette question. En 2010, la direction Inspection de la Direction générale Transport aérien a entamé une enquête visant à localiser et à identifier les auteurs des délits.

Un inspecteur de la direction Inspection a également été chargé du suivi du dossier. De plus, une *notice to airmen* a été publiée afin d'inciter les pilotes à rapporter tout incident. Jusqu'à présent aucune mesure spécifique n'a été prise en collaboration avec les aéroports. La législation actuelle permet de sanctionner les auteurs d'aveuglements par rayons laser.

La police a dressé plusieurs procès-verbaux. Aucune condamnation n'a encore été prononcée. La Direction générale Transport Aérien envisage d'adresser aux pilotes une nouvelle *notice to airmen* ainsi qu'une lettre d'information aux zones de police concernées. Dans aucun des incidents notifiés, la sécurité des passagers n'a été sérieusement mise en danger.

02.04 **Kattrin Jadin:** Les mesures qui ont été prises étaient nécessaires.

J'espère que nous ne serons pas appelés à réfléchir à la question de savoir si les rayons laser ne sont pas une arme.